

Politique de la ACNB en matière de commotions cérébrales

PRÉAMBULE : Curling NB s'engage à assurer la sécurité des personnes qui pratiquent le curling. Curling NB reconnaît la sensibilisation accrue aux commotions cérébrales et à leurs effets potentiels à long terme et estime que la prévention des commotions cérébrales est primordiale pour protéger la santé et la sécurité des participants.

Curling NB suit la politique de Curling Canada en matière de commotions cérébrales. Cette politique décrit les signes et symptômes courants d'une commotion cérébrale et la manière de les identifier, le protocole à suivre en cas de commotion cérébrale potentielle et le protocole de retour au sport si une commotion cérébrale est diagnostiquée. Il est essentiel de connaître les signes et les symptômes d'une commotion cérébrale et de savoir comment la gérer correctement pour favoriser le rétablissement et éviter que la personne ne reprenne trop tôt ses activités physiques, ce qui risquerait d'aggraver son état.

POLITIQUE

Curling NB s'engage à créer des environnements sûrs et accueillants pour les curleurs de tous niveaux, ce qui inclut la prévention et la sensibilisation aux commotions cérébrales.

Tous les curleurs doivent prendre certaines mesures de base pour prévenir les chutes :

- S'assurer que les « grippers » sont en bon état (pas de bords usés)
- Porter des chaussures spéciales pour le curling ou des chaussures de course à semelles souples (chaussures de tennis)
- Ne jamais enjambrer les pierres ou les blocs de départ et poser d'abord le « pied antidérapant » sur la glace
- S'assurer que les pierres sont « rattrapées » afin de protéger les curleurs sur les glaces voisines, et qu'elles sont rangées sur le côté ou à l'arrière des pistes afin d'éviter tout risque de trébuchement
- S'assurer que les curleurs ne poussent pas les pierres ou les balais aux pieds des autres

Tous les curleurs âgés de moins de 12 ans **DOIVENT** porter un casque sur la glace.

Il est **fortement recommandé** aux participants âgés de 12 ans et plus de porter un casque homologué, en particulier s'ils sont novices dans ce sport, s'ils ont des problèmes d'équilibre ou s'ils font partie de groupes vulnérables.

Tout participant soupçonné d'avoir subi une commotion cérébrale doit être immédiatement retiré du jeu et ne peut y retourner avant d'avoir suivi les politiques de Curling Canada en matière de commotions cérébrales et les protocoles de retour au jeu, y compris l'autorisation médicale appropriée, le cas échéant.

L'outil de reconnaissance des commotions cérébrales (CRT6) est une référence que le personnel non formé médicalement peut utiliser pour identifier et prendre en charge immédiatement une commotion cérébrale présumée. Cet outil se trouve dans la politique de Curling Canada en matière de commotions cérébrales.

Curling NB adhère à la politique en matière de commotions cérébrales et aux protocoles de retour au jeu établis par Curling Canada.

Remarque : Les sections relatives à la loi Rowan dans la politique de Curling Canada ne s'appliquent qu'en Ontario, où la loi l'exige. Cependant, Curling Canada considère que ces ressources de sensibilisation aux commotions cérébrales sont utiles pour toutes les régions.

Pour plus de détails sur la politique de Curling Canada en matière de commotions cérébrales, veuillez consulter leurs ressources officielles.

Politique de Curling Canada en matière de commotions cérébrales :

<https://www.curling.ca/wp-content/uploads/2024/12/Curling-Canada-Concussion-Policy-2024.pdf>

Curling Canada La sécurité avant tout :

<https://www.curling.ca/about-us/about-curling/safety-first/>

Outil de reconnaissance des commotions cérébrales (CRT6) :

<https://resources.cattonline.com/files/concussion-recognition-tool-6-crt-6>

Lettre d'évaluation médicale

[Lettre d'évaluation \(Parachute.ca\)](#)

Une fois que le participant blessé a reçu les soins appropriés, un rapport d'incident doit être rempli et envoyé à Curling NB.

Annexe A : Formulaire de déclaration d'accident ou d'incident de Curling NB.

Date	Historique des révisions
7 avril 2025	Ajout du formulaire de rapport d'accident
5 février 2026	Renforcement de la conformité de Curling NB à la politique de Curling Canada en matière de commotions cérébrales Alignement des informations sur la dernière politique de Curling Canada. Mise à jour des liens vers les documents de Curling Canada.

FORMULAIRE DE DECLARATION D'ACCIDENT

Informations sur le patient		Date:	
Nom:		Prénom:	
Address:			
Ville:		Code postal:	
Téléphone portable:		Téléphone fixe:	
Sexe:	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>
	Âge	Taille	Poids

Problèmes médicaux connus

RAPPORT D'INCIDENT

Date et heure de l'incident:	
Heure de la première intervention:	
Heure d'arrivée des secours médicaux:	
Description de l'incident (version du responsable)	
Événement et conditions : (nommez l'événement au cours duquel l'incident s'est produit, le lieu, la qualité de la surface, la luminosité, les conditions météorologiques)	
Mesures prises	
Après le traitement, le patient a été:	a) renvoyé chez lui
	b) transporté à l'hôpital
	c) retour sur la glace
Formulaire rempli par [imprimé]	
Date	Signature